

FORMULAIRE DE DECLARATION TAXE SUR LES SECONDES RESIDENCES

Conformément au règlement-taxe sur les secondes résidences ¹, nous vous prions de retourner cette déclaration dûment complétée et signée, pour le 31 mars 2024 au plus tard, à l'Administration communale d'Attert - Service Taxes, Voie de la Liberté, 107 – 6717 ATTERT ou à administration@attert.be.

Je soussigné(e) / Nous soussigné(e)s
avec numéro(s) de registre national
domicilié(es) à (adresse de la résidence principale)
Déclare / Déclarons résider en seconde résidence au 1 ^{er} janvier 2024 ² à (adresse de la seconde résidence)
Nous résidons à cette seconde résidence depuis le
Je déclare / Nous déclarons que la présente déclaration reste valable jusqu'à révocation expresse et écrite de ma/notre part.
Fait à, le
Signature(s):

¹ Le règlement-taxe est consultable sur <u>www.attert.be</u>.

² La taxe est seulement due pour l'exercice d'imposition par celui qui dispose de la ou des secondes résidences au 1er janvier de l'exercice d'imposition.